

<http://www.snetap-fsu.fr/19-decembre-l-intersyndicale.html>



19 décembre : l'intersyndicale rencontre le cabinet du ministre

- Nos Actions - Archives - 2007-08 - Archives -

Date de mise en ligne : mercredi 19 décembre 2007

Date de parution : 19 décembre 2007

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

SNETAP-[FSU](#) - SFOERTA-[FO](#) - [SYAC-CGT](#) - [SUD-Rural](#)

Les mobilisations massives conduites à l'initiative de l'intersyndicale (SNETAP-FSU, SFOERTA-FO, SYAC-[CGT](#), SUD-RURAL) dans les établissements, les [régions](#) et au niveau national ont contraint le cabinet de Michel Barnier à la recevoir en audience le mercredi 19 décembre. Le cabinet a pris l'initiative d'y inviter le SGEN [CFDT](#) et le SEA [UNSA](#).

Aux revendications portées par l'intersyndicale (SNETAP-FSU, SFOERTA-FO, SYAC-CGT, SUD-RURAL) qui avait appelé à une semaine d'actions et de grève du 10 au 14 décembre, le cabinet a fait les « réponses » suivantes :

- **Résorption de la précarité et emplois contractuels** : refus de s'engager sur un plan de déprécarisation et sur le respect du droit (contrat 6 semaines, 10-12, temps incomplet 70 % + heures sup'). Proposition d'entrer dans « un cycle d'échange sur la base de l'état des lieux faits par le [CGAER](#) [1] devant aboutir à une charte de l'emploi contractuel ».
- **Refus des mutations d'office et du renvoi des détachés** : Engagement du cabinet à intervenir auprès de l'éducation nationale pour que les fins de détachement confirmées soient intra académiques (affectation actuelle) et que ces collègues puissent bénéficier du barème « carte scolaire ». Accord pour que les collègues qui ont déjà été mutés dans l'intérêt du service ne le soient pas à nouveau. Le cabinet a été sensible à l'argumentation sur la nécessité de maintenir des agrégés dans l'enseignement agricole.
- **Revalorisation du régime indemnitaire** : Le cabinet considère que « les 700 euros pour les [TOS](#) c'est le point ultime de la négociation ». Pour les agents du statut formation recherche et les agents logés par NAS, le cabinet renvoie l'évolution de leur régime indemnitaire à la révision des textes réglementaires.
- **Maintien des quatrièmes et troisièmes** : refus du moratoire sur les fermetures à la rentrée 2008 (en l'état actuel les DRAF proposent la fermeture de 21 quatrièmes et 12 troisièmes), cependant engagement du cabinet d'en maintenir dans chaque région. Moratoire pour la rentrée 2009 et 2010 !?
- **Pas de bac pro en trois ans à la rentrée 2008** : Le cabinet reporte à la rentrée scolaire 2009 la mise en place du bac pro en trois ans. Pas de réponse sur le maintien du [BEPA](#) et du parcours en quatre ans.
- **Question de la rénovation des diplômes et de la fusion des options** : Aucune réponse sur le fond, la méthode et le calendrier de rénovation.
- **Retrait de la note de service qui organise la baisse de la [DGH](#)** : Une seule réponse du cabinet : « L'enseignement agricole n'échappera pas aux efforts demandés à tous les services du ministère ».

Les organisations syndicales (SNETAP-FSU, SFOERTA-FO, SYAC-CGT, SUD-RURAL) si elles actent quelques concessions (pas de bac pro en trois ans en 2008...) considèrent que les réponses sont :

- **scandaleusement insuffisantes** au regard des revendications exprimées massivement par les personnels, les élèves et les parents d'élèves
- **totaletement irresponsables** de la part d'un ministre qui se targue de « *défendre et de mettre en valeur à maintes reprises l'originalité de notre enseignement son dynamisme et ses résultats.* » (Michel Barnier 13/12/2007)

19 décembre : l'intersyndicale rencontre le cabinet du ministre

Dans ces conditions, l'intersyndicale (SNETAP-FSU, SFOERTA-FO, SYAC-CGT, SUD-RURAL) appelle les personnels à relayer et faire vivre ces revendications :

- **en poursuivant et amplifiant les mobilisations** unitaires dès la rentrée ;
- **en s'organisant et en s'unissant** localement dans les établissements avec les élèves, les parents d'élèves, et les professionnels ;
- **en se saisissant de toutes les opportunités** au niveau régional et interrégional ([CTPR](#), CREA, CAEN, Salons, manifestations professionnelles, « promenade » du [DGER](#) et du Ministre, audiences auprès des Conseils Régionaux...).

Afin d'informer les personnels de toutes les actions et de les fédérer, l'intersyndicale a décidé de diffuser un point régulier des mobilisations en cours.

[Faites-nous connaître toutes les initiatives locales, régionales et interrégionales.](#)

[1] Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux